

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2019 - 1ère phase -

Le Cégep régional de Lanaudière

Le Cégep régional de Lanaudière a été créé en 1998 et est issu de la volonté de doter la région de Lanaudière d'une institution de haut savoir, non seulement pour offrir de l'enseignement collégial à Joliette, L'Assomption et Terrebonne, mais également pour être actif dans le domaine de la recherche et du rehaussement des connaissances de la population et des entreprises.

Le Cégep régional, c'est :

- 43 programmes de formation répartis parmi les trois collèges constituants (Joliette, L'Assomption, Terrebonne);
- 6 200 étudiants à l'enseignement régulier;
- Plus d'une vingtaine d'AEC à temps plein ou à temps partiel offertes par la Formation continue;
- 1 000 étudiants desservis à la Formation continue, dont près de 500 dans des programmes à temps plein;
- Un siège social regroupant plus de trente employés au service des collèges;
- Un budget de fonctionnement de près de 60 M\$ et un budget du fonds des investissements de 5 M\$;
- Un conseil d'administration et trois conseils d'établissement voyant à une saine gestion, une pédagogie et une vie étudiante de qualité;
- Plus de 600 enseignants, dont 40 % sont détenteurs d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat;
- Plus de 350 employés dans les catégories de personnel, soit des professionnels, des employés de soutien et des cadres;
- Près d'une quinzaine de projets de mobilité étudiante répartis dans plusieurs pays;
- Plus de 1 400 diplômés annuellement;
- Une croissance significative en activités de recherche depuis quelques années.

A. S'inscrire dans le présent

Durant la période couverte par le prochain plan stratégique, le Cégep régional de Lanaudière atteindra sa vingtième année d'existence. Ces vingt premières années auront été marquées par un cégep, non seulement en plein essor, mais qui aura également gagné en maturité, et ce pour le plus grand profit de sa région.

Au chapitre de la croissance de sa population étudiante, celle-ci a été fulgurante. Le collège constituant de Joliette est passé d'une population étudiante de 1 951 en 2002-2003 à 2 658 en 2013-2014, L'Assomption de 1 270 à 1 914 et Terrebonne de 370 à 1 694. Au total, le Cégep

régional a pratiquement doublé sa population étudiante en douze ans en accueillant maintenant plus de 6 000 étudiants, devenant l'un des cégeps dans le peloton de tête au Québec.

La même croissance peut être observée au chapitre de nos ressources humaines. En 2002-2003, le Cégep régional avait près de 500 ETC (équivalent temps complet) au service des étudiants alors qu'aujourd'hui, notre maison d'enseignement supérieur accueille près de 800 ETC. C'est plus de 1 100 relevés d'emploi qui sont émis chaque année – faisant ainsi du Cégep régional de Lanaudière un employeur d'importance dans la région.

Trois centres d'expertise ont fait leur apparition au fil des années, soit le Centre d'expertise et de formation en design industriel (CEFDI) à Terrebonne – maintenant reconnu à titre de Centre collégial de transfert de technologie, le Centre collégial de recherche en innovation sociale (CERESO) à L'Assomption et le Centre d'expertise et de formation en technologies alimentaires (CEFTA) à Joliette.

B. Des éléments de contexte et des enjeux

L'environnement au sein duquel évolue le Cégep régional de Lanaudière est en perpétuel changement. Qu'il s'agisse de sa région, des étudiants qu'il accueille, du monde de l'enseignement supérieur voire même de l'enseignement collégial, tout évolue et exige de nos collègues constituants d'apporter des ajustements.

À l'échelle nationale, certains enjeux deviennent très stratégiques pour que le réseau collégial puisse continuer de remplir sa mission de formation et de recherche. Il n'est pas uniquement question de la vitalité des cégeps dans toutes les régions, mais également de la nôtre. Le Cégep régional doit avoir un financement à la mesure des défis à relever pour bien servir la région de Lanaudière. Pour jouer pleinement son rôle et pour que le réseau collégial remplisse bien sa mission, la stabilité financière est donc primordiale.

À cet effet, le Cégep régional pourrait mieux remplir sa mission notamment si le financement de la formation continue permettait de mieux répondre aux besoins évolutifs de formation de la main-d'œuvre. De plus, le secteur de la recherche a pris son essor au sein de notre maison d'enseignement supérieur et il importe que le financement soit au rendez-vous pour soutenir les projets de recherche.

Toutefois, dans l'actuel contexte budgétaire du Québec, les prochaines années seront vraisemblablement sous le signe de l'austérité. Les marges de manœuvre seront moindres. Plus que jamais, il importe donc de bien choisir nos cibles et nos actions et d'être réaliste dans nos visées.

Dans un tel contexte, le défi pour notre Cégep est de maintenir une offre de formation et des services de qualité, et de poursuivre le soutien d'activités stratégiques malgré les compressions budgétaires.

Au-delà de cet élément contextuel et l'enjeu en découlant qui peuvent gouverner les choix institutionnels, cinq autres éléments de contexte seront d'importance au cours des années à venir. Pour chacun, un enjeu se dégage pour le Cégep régional de Lanaudière et ses collègues constituants.

a) Évolution de notre région

D'importants changements se dessinent déjà au chapitre de la région de Lanaudière. Bien entendu, nous savons que sa démographie globale est sans cesse croissante. L'activité économique est en évolution. Toutefois, des changements importants sont à venir au chapitre de la gouvernance dans la région. En raison des compressions budgétaires, l'existence de plusieurs organismes est précaire. Les rôles et les responsabilités socioéconomiques et politiques sont appelés à migrer. Le Cégep devra être attentif à l'évolution de l'environnement politique et socioéconomique et prêt à créer de nouveaux liens partenariaux. À titre de maison d'enseignement supérieur, il devra également assumer pleinement son rôle dans le contexte d'une présence universitaire accrue dans la région.

Dans un tel contexte, un enjeu d'importance pour notre maison d'enseignement supérieur est de maintenir, consolider et bonifier le rôle et rayonnement du Cégep régional de Lanaudière au sein de son milieu.

b) Une culture fragilisée

Malgré la prolifération des moyens de communication et des lieux d'information, on observe de plus en plus une érosion de la culture. Malgré l'immense accessibilité des informations dans tous les domaines, il appert que notre société possède de moins en moins « un socle commun de connaissances ». Cette culture est un vaste ensemble où l'on retrouve des savoirs notamment des champs philosophique, scientifique, sociologique et du domaine des arts. Notre maison d'enseignement supérieur, avec sa responsabilité inhérente quant à l'enseignement et la diffusion du savoir, doit être attentive à ce phénomène, auprès de ses étudiants dans un premier temps, mais également auprès des communautés qu'il dessert.

Dans un tel contexte, à titre de maison d'enseignement supérieur, le Cégep régional de Lanaudière doit viser une transmission accrue des savoirs propres à la culture.

c) Évolution de l'offre de formation collégiale

Depuis sa création, l'enseignement collégial, tant dans sa forme que dans son offre, a toujours évolué selon les analyses et les situations. Qu'il s'agisse des règles d'admission ou de sanction des études, le cadre général des programmes d'études, l'évaluation des apprentissages, ces éléments ont évolué selon des décisions gouvernementales. Au fil des années, certains programmes ont été revus en fonction de nouvelles analyses de situation de travail. Sur le plan local, nos collègues constituants ont continuellement fait des révisions à leurs programmes d'études au gré des évaluations programmes. D'importants chantiers de révision des Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et Politiques institutionnelles de gestion de programmes, tout comme les plans d'aide à la réussite ont également suscité des rajustements dans les pratiques et au cadre pédagogique. Ces travaux sont d'importance pour que l'enseignement dispensé au sein du Cégep régional de Lanaudière soit dynamique et adapté aux besoins actuels et futurs de ses milieux.

Par ailleurs, le récent Rapport Demers, commandé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), propose certaines modifications quant à l'offre et la forme de l'enseignement collégial. À l'instar du réseau collégial, le Cégep régional de Lanaudière a des réserves quant à certaines recommandations du rapport Demers.

Dans un tel contexte, un enjeu d'importance pour notre maison d'enseignement supérieur est de poursuivre l'adaptation de nos enseignements et nos pratiques à l'évolution de l'enseignement collégial, tant dans sa forme que dans son offre en fonction de nos analyses et travaux, le tout en concordance et en respectant les visées de notre 2^e orientation et de ses axes de développement.

d) La réussite éducative

La réussite éducative est un enjeu d'importance depuis plusieurs années. À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les collèges ont l'obligation, depuis 2000, de se doter de plans institutionnels d'aide à la réussite dans le but d'améliorer la diplomation. Dès juillet 2004, le plan d'aide à la réussite de chaque cégep est obligatoirement intégré à leur plan stratégique comme le stipule la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Depuis cette obligation de se doter d'un plan d'aide à la réussite, les collèges constituants se sont dotés de trois plans dont les années de réalisation sont les mêmes que les plans stratégiques du Cégep.

La réussite éducative de nos étudiants reste primordiale. Les travaux en matière de persévérance scolaire et de recrutement peuvent susciter une hausse des populations étudiantes dans les collèges. Le défi reste toutefois de mener nos étudiants vers leur réussite.

Dans un tel contexte, les objectifs de nos étudiants demeurent les mêmes, soit la réussite de leurs études et l'obtention d'un diplôme. Le défi est donc de maintenir le cap et les efforts pour soutenir la réussite éducative de nos étudiants.

e) Baisse de la population étudiante

La hausse de notre population étudiante au cours des dernières années va toutefois s'essouffler sous peu selon le portrait régional de l'offre de formation technique produit au profit du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. En effet, les prévisions de la population étudiante au collégial indiquent une diminution assez importante jusqu'en 2020, suivie d'une remontée jusqu'en 2027. Dans l'ensemble du réseau collégial, on s'attend à ce que ce dernier perde quelque 26 500 étudiants d'ici 2020. Selon les données du Ministère, on peut s'attendre à ce que la population étudiante du Cégep régional de Lanaudière diminue de 14 % approximativement.

Le défi du recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée se pose également pour le Cégep régional de Lanaudière à l'instar de nombreux autres employeurs.

Dans un tel contexte, le défi pour notre maison d'enseignement supérieur est de maintenir un effectif étudiant suffisant dans chacun des programmes de nos collèges et à la Formation continue.

Un plan stratégique respectueux des rôles respectifs

En vertu des dispositions propres à un cégep régional prévues dans la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, chaque collège constituant est chargé de mettre en œuvre les programmes d'études collégiales et que le Cégep régional lui confie. Le collège est, en outre, destiné à collaborer au développement social et culturel de la région qu'il dessert. (art. 47) Il doit déterminer les règles relatives à l'organisation et à l'administration de la vie étudiante. (art. 56).

Dans cet esprit, le présent plan stratégique s'élabore dans le respect des rôles respectifs du Cégep régional et des collèges constituants, particulièrement à l'égard de l'autonomie des collèges en matière des affaires pédagogiques et étudiantes. Sur une base régionale, les travaux initiaux quant au plan stratégique visent l'adoption d'orientations et d'axes de développement communs pour les trois collèges constituants et le Cégep régional. Toutefois, il revient par la suite à chacun des collèges constituants – et aux services administratifs en soutien à ceux-ci – de déterminer les orientations et les axes qu'ils entendent privilégier et déterminer pour chacun des objectifs à atteindre, des moyens pour y parvenir et des indicateurs pour connaître le niveau d'avancement et de réussite. Ces objectifs et moyens seront également adoptés par le conseil d'administration après consultations des instances.

La présentation ultime du plan stratégique se déclinera collège par collège, respectueux des priorités et des moyens propres à chacun.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Enjeu 1

Un enjeu d'importance pour notre maison d'enseignement supérieur est de maintenir, consolider et bonifier le rôle et le rayonnement du Cégep régional de Lanaudière au sein de son milieu.

Orientation 1

Contribuer à la vitalité de sa région comme institution de haut savoir.

1.1 Axe de développement

Faire connaître nos expertises, nos compétences et nos savoirs.

1.2 Axe de développement

Augmenter notre contribution quant au développement de la région sur le plan social, scientifique, interculturel et international.

Veillez noter que les objectifs et les actions seront déterminés par les collèges constituants et les services concernés.

Enjeu 2

À titre de maison d'enseignement supérieur, le Cégep régional de Lanaudière doit viser une transmission accrue des savoirs propres à la culture.

Orientation 2

Mettre la culture et le développement intégral de la personne au cœur de notre action éducative, afin que nos étudiants participent et contribuent à la vitalité de la culture de leur région et à l'exercice de leur citoyenneté.

2.1 Axe de développement

Viser le développement intégral de l'étudiant dans ses dimensions intellectuelle, physique, culturelle et sociale, notamment en valorisant et préservant la formation générale.

2.2 Axe de développement

Faire du Cégep un foyer de développement et de rayonnement culturel pour son milieu interne et pour sa région.

Veuillez noter que les objectifs et les actions seront déterminés par les collèges constituants et les services concernés.

Enjeu 3

Un enjeu d'importance pour notre maison d'enseignement supérieur est d'adapter nos enseignements et nos pratiques à l'évolution de l'enseignement collégial, tant dans sa forme que dans son offre, en fonction de nos analyses et travaux, le tout en concordance et en respectant les visées de notre 2^e orientation et de ses axes de développement.

Orientation 3

Poursuivre le développement pédagogique des collèges constituants en misant sur l'innovation et l'efficience.

3.1 Axe de développement

Développer une plus grande synergie entre les collèges et consolider le modèle du Cégep régional, et ce, au bénéfice de l'enseignement et des affaires étudiantes.

3.2 Axe de développement

Encourager et soutenir l'innovation dans l'enseignement de même que l'essor de la recherche.

Veuillez noter que les objectifs et les actions seront déterminés par les collèges constituants et les services concernés.

Enjeu 4

Le défi pour notre Cégep est de maintenir le cap et les efforts pour soutenir la réussite éducative de nos étudiants.

Orientation 4

Consolider et valoriser les pratiques en matière de réussite éducative, notamment dans le prochain plan d'aide à la réussite.

4.1 Axe de développement

Offrir un environnement éducatif de qualité, tant sur le plan pédagogique qu'au chapitre des affaires étudiantes.

4.2 Axe de développement

Favoriser l'engagement de l'étudiant dans sa réussite.

Veillez noter que les objectifs et les actions seront déterminés par les collèges constituants et les services concernés.

Enjeu 5

Le défi pour notre maison d'enseignement supérieur est de maintenir un effectif étudiant suffisant dans chacun des programmes de nos collèges et à la Formation continue.

Orientation 5

Augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la Formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région et recruter à l'extérieur de celle-ci.

5.1 Axe de développement

Bonifier notre offre de services et de formation et les faire connaître.

5.2 Axe de développement

Faire de nos milieux de vie un élément attractif et de rétention pour nos étudiants et employés, actuels et futurs et les faire connaître.

Veillez noter que les objectifs et les actions seront déterminés par les collèges constituants et les services concernés.

<p>Enjeu Maintenir, consolider et bonifier le rôle et le rayonnement du Cégep régional de Lanaudière au sein de son milieu.</p>	<p>Enjeu Viser une transmission accrue des savoirs propres à la culture.</p>	<p>Enjeu Adapter nos enseignements et nos pratiques à l'évolution de l'enseignement collégial, tant dans sa forme que dans son offre en fonction de nos analyses et travaux, le tout en concordance et en respectant les visées de notre 2^e orientation et de ses axes de développement.</p>	<p>Enjeu Maintenir le cap et les efforts pour soutenir la réussite éducative de nos étudiants.</p>	<p>Enjeu Maintenir un effectif étudiant suffisant dans chacun des programmes de nos collèges et à la Formation continue.</p>
<p>Orientation #1 Contribuer à la vitalité de la région comme institution de haut savoir.</p>	<p>Orientation #2 Mettre la culture et le développement intégral de la personne au cœur de notre action éducative, afin que nos étudiants participent et contribuent à la vitalité de la culture de leur région et à l'exercice de leur citoyenneté.</p>	<p>Orientation #3 Poursuivre notre développement en misant sur l'innovation et l'efficience.</p>	<p>Orientation #4 Consolider et valoriser les pratiques en matière de réussite éducative, notamment dans le prochain plan d'aide à la réussite.</p>	<p>Orientation #5 Augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région, et recruter à l'extérieur de celle-ci.</p>
<p>Axe de développement 1.1 Faire connaître nos expertises, nos compétences et nos savoirs.</p>	<p>Axe de développement 2.1 Viser le développement intégral de l'étudiant dans ses dimensions intellectuelle, physique, culturelle et sociale, notamment en valorisant et préservant la formation générale.</p>	<p>Axe de développement 3.1 Développer une plus grande synergie entre les collèges et consolider le modèle du Cégep régional, et ce, au bénéfice de l'enseignement et des affaires étudiantes.</p>	<p>Axe de développement 4.1 Offrir un environnement éducatif de qualité tant sur le plan pédagogique qu'au chapitre des affaires étudiantes.</p>	<p>Axe de développement 5.1 Bonifier notre offre de services et de formation et les faire connaître.</p>
<p>Axe de développement 1.2 Augmenter notre contribution quant au développement de la région sur le plan social, scientifique, interculturel et international.</p>	<p>Axe de développement 2.2 Faire du Cégep un foyer de développement et de rayonnement culturel pour son milieu interne et pour sa région.</p>	<p>Axe de développement 3.2 Encourager et soutenir l'innovation dans l'enseignement de même que l'essor de la recherche.</p>	<p>Axe de développement 4.2 Favoriser l'engagement de l'étudiant dans sa réussite.</p>	<p>Axe de développement 5.2 Faire de nos milieux de vie un élément attractif et de rétention pour nos étudiants et employés, actuels et futurs et les faire connaître.</p>